



PEYRIGNAC

*La vie
De notre commune*

**Bulletin
Municipal
N° 2
Revue
et
Chronique**



Chants des enfants de Peyrignac avant l'arrivée du Père-Noël

NOËL DES ENFANTS

Les enfants du RPI regroupés pour des contes....





1 & 2 - Mise en place des décorations de Noël et illuminations du bourg par les représentants d'associations.

3 - Marché de Noël avec danse 'Flash Mob'

4 - Une partie de l'équipe Basket Loisirs

5 - Toujours autant d'affluence aux marchés d'été.



Après l'eau courante, l'électricité et le téléphone, la « fibre optique » arrive à PEYRIGNAC

Non, ce n'est pas un canular mais une bonne nouvelle, inespérée dans un délai aussi rapide puisqu'il s'agit d'une opération programmée pour le premier trimestre 2017 et elle va ravir tous ceux et celles qui « rament » devant leur micro.

En effet, la « fibre optique », puisqu'il s'agit d'elle, est le cadeau décalé de Noël fait aux habitants de la commune par le « Syndicat Mixte Périgord Numérique » réunissant le Conseil Départemental, la Région AQUITAINE, le SDE 24 et les Communautés de Communes. Le président est d'ailleurs Germinal PEIRO.

- Qu'es Acco direz-vous ? Il s'agit d'un réseau **très haut débit** d'accès à internet qui permet d'envoyer ou de recevoir un grand nombre de données (documents, vidéos, photos) dans un temps très court au moyen d'un débit supérieur à 30 mégabits/seconde.

- Comment ça marche ? Plus précisément, la fibre optique est un fil en verre ou plastique qui va être raccordé à l'autocommutateur de La BACHELLERIE. Pour ce faire, des travaux (tranchée avec pose du câble) vont être engagés entre l'armoire téléphonique située face à l'église et le bourg de La Bachellerie via Sinzelas. Ce câble sera donc apte à conduire de la lumière et surtout à transmettre des données et permettre des communications à des débits très élevés.

En somme, la distance entre La BACHELLERIE et PEYRIGNAC sera gommée et notre débit sur 90 % de la commune sera équivalent à celui constaté au départ de l'autocommutateur. En d'autres termes, il s'agit d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné dit FTTH, c'est à dire « Fiber to the home » qui peut permettre d'atteindre jusqu'à 100 mégas !

- Qui est concerné ? L'ensemble des abonnés raccordés à l'autocommutateur de LA BACHELLERIE et à l'armoire/relai située en centre bourg de sorte que 232 foyers de la commune en seront bénéficiaires à l'exclusion malheureusement des foyers du secteur de Latour et de Cheyrat qui sont raccordés à BADEFOLS (14 foyers) et Le Lardin (7 foyers).

En Sarladais, une dizaine de communes seront connectées et on peut penser que ce sont les suites de la pétition signée récemment sur la commune en raison des fréquentes pannes sur le réseau France Télécom qui ont déclenché ce raccordement. Merci donc à ceux qui ont signé la pétition.

- Les perspectives ? Cette montée en puissance du très haut débit ouvre la porte à de nouvelles populations intéressées par le « télé travail » à domicile dès lors que le débit est identique à ce que l'on peut obtenir en ville et que PEYRIGNAC va désormais entrer dans un monde « connecté » ce qui n'est pas négligeable même si l'on arrive à survivre sans cette technique.

Avec ou sans la « FTTH », le conseil municipal et moi-même vous souhaitons la meilleure année 2017 possible.

S. PEDENON

Au programme des « réjouissances » de début d'année

- *La cérémonie des vœux* aura lieu, comme chaque année, le Vendredi 27 Janvier à partir de 18h.
- *Le repas des aînés* est prévu le Dimanche 22 Janvier à partir de 12h30 au restaurant «Le MARQUEE » à ESTIEUX dans le cadre d'une nécessaire rotation entre restaurants de la commune. Il est ouvert aux couples dont l'un des membres a plus de 60 ans. Merci de vous inscrire rapidement en mairie.



LES REALISATIONS DU SEMESTRE



Voirie : En 2016, les travaux de voirie et d'entretien des voies secondaires, fossés et accotements ont atteint 18 898 € correspondant :

- A un reliquat se rapportant à l'aménagement des voies connexes à la grand rue (9 910 €) : à savoir la route de La Vie et la route du Chapelot ;
- Au déblaiement des éboulements de talus Route de La Brousse et de CHATRES (5 076 €) ;
- A la voie entre Les Vergnolles (chemin PERTUIS) et Robinson (2 841 €) ;
- Curage des fossés (entreprise VILLENEUVE à YSSANDON) 1 071 € ;
- Pour ce qui est du programme routier, le plan de charge de l'entreprise LAGARDE et LARONZE n'a pas permis de le réaliser en fin d'année et il sera, avant l'été 2017 pour une dépense de l'ordre de 15 000 €, à affiner suivant disponibilités financières au budget 2017.

Remplacement de fenêtres et de portes dans les 2 logements T3 et T4 de l'ancienne mairie :

Après avoir refait le plancher d'un logement en rez-de-chaussée au premier semestre, plusieurs portes et fenêtres en simple vitrage ont été remplacées pour une dépense de 2 867 € ce qui devrait permettre de mettre enfin une touche finale aux travaux dans ces logements.

Installation du numérique en cycle 3 : Pendant l'été, la classe de cycle 3 a été dotée d'un système numérique de télétransmission (Windows 10, pack office et logiciels Sankaré et Easy sur PC portables) avec projection des données sur écran au moyen d'un vidéo projecteur. Les élèves et l'enseignant apprécient cet équipement incontournable aujourd'hui.

Coût de l'opération 4 201 €.

Travaux sur la chaudière du restaurant «Le Taravelou» : dépose de radiateurs, pose d'un thermostat : 2 198 €.

Fermeture et adaptation des compteurs forains servant pour les marchés de producteurs et la fête votive, suppression d'un compteur au gymnase : 1 908 €.

Pose de 7 horloges astronomiques en vue de la régulation des horaires d'éclairage public. Il s'agit du remplacement des organes de commande. Désormais, l'allumage le matin aura lieu à partir de 7h jusqu'au lever du jour. En soirée, l'allumage est fonction de la luminosité extérieure et l'extinction interviendra à 22h l'Automne /Hiver et 22h30 le Printemps/Eté. Dans le bourg, un lampadaire sur deux est allumé toute la nuit.



LES PROJETS

Désinstallation de la cabine téléphonique : La cabine installée en centre bourg n'est plus utilisée depuis longtemps avec la multiplication des moyens de communication portables de sorte que le standard va être démonté. Par contre, le bâti métallique et la partie en bois qui le recouvre seront conservés et pourront servir par exemple à un libre-service de livres comme cela se fait parfois dans ce type de situations.

Remplacement des radiateurs au logement situé au-dessus du restaurant : Après seulement une dizaine d'année d'activité, tous les radiateurs du logement du premier étage ont dû être remplacés en deux phases (2015 et 2017) pour une dépense globale de 2 850 € ce qui pose les limites des marchés publics et de l'obligation de confier les travaux au moins disant. Comme on dit : on en a pour son argent !

Marché groupé des collectivités locales pour l'achat de l'électricité, sous l'égide du Syndicat Départemental d'Energies (SDE 24) : Les syndicats d'énergies de la Nouvelle Région AQUITAINE s'unissent pour constituer un groupement d'achat et ainsi mutualiser leurs commandes d'électricité, de fournitures et de services et ainsi obtenir des rabais de l'ordre de 10 % notamment en matière d'achat d'électricité ce qui n'est pas négligeable ; notre facture énergétique étant proche de 20 000 €/an.

Service d'ordures ménagères, des nouveautés en perspective : Depuis que le SMD3 à obtenu le marché en lieu et place de SITA, plusieurs changements vont intervenir et prendre, sous toutes réserves, les directions suivantes :

- **Le centre de collecte du cimetière** va recevoir trois bennes semi-enterrées (verre, déchets propres et secs et déchets ultimes) dans le courant du premier semestre en lieu et place des containers jaunes et noirs. Cela nécessite des travaux importants d'enfouissement des bennes et de la ligne téléphonique pris en charge normalement par le SMD3. C'est seulement dans un deuxième temps que le talus arrière pourra être aménagé.
- **Le ramassage individuel en porte à porte** continuera à être effectué comme c'est le cas actuellement. Pour ce faire, chacun recevra une poubelle individuelle jaune et une noire et seules ces poubelles seront ramassées. Progressivement les sacs jaunes ne seront plus fournis et il conviendra de vider les ordures de ce type en vrac dans la poubelle individuelle jaune.
- **Le ramassage collectif** : pour ceux qui disposent de containers jaunes et noirs, ils recevront :
 - * un sac réutilisable (remplaçant les sacs jaunes actuels) pour stocker les déchets propres et secs (papiers et plastics etc) qui devront être vidés dans le container jaune.

* Pour les ordures destinées au container noir, les sacs poubelles noirs continueront à être utilisés comme actuellement et seront déposés dans le container.

Nous vous informerons plus précisément au fur et à mesure de ces changements car les informations sont actuellement très fragmentaires.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE ET LES PERSPECTIVES

Au travers de la loi «Notre» et d'autres textes incitant les communes à se regrouper avec, comme «carotte» le maintien de leurs dotations, le législateur a pris des mesures qui vont sonner le glas, à terme, de nos petites communes. Pourtant, contrairement à l'objectif recherché, ce sont plutôt les collectivités les plus importantes (celles qui en ont le moins besoin), qui se regroupent et non les plus petites.

Même si les communes de notre communauté de communes ne sont pas perturbées par ces perspectives puisqu'une seule fusion y est annoncée, il est au moins deux domaines liés aux transferts de compétences et aux besoins de fiscalité qui vont impacter notre mode de fonctionnement et nos moyens ; il s'agit du transfert de la compétence Urbanisme et le passage en « Fiscalité Professionnelle Unique » (FPU).



En matière d'urbanisme, la communauté de communes va donc prendre la compétence, ce qui va avoir deux conséquences :

- L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal unifié (PLUI) à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire (39 communes) en lieu et place des diverses cartes communales de façon à gommer les disparités en limites de communes et disposer ainsi d'un document homogène à l'échelle du territoire. Lorsqu'il sera élaboré, ce document viendra remplacer notre carte communale que nous avons mis dix ans à construire, au milieu de vents contraires.

- Les permis de construire et autres documents d'urbanisme seront examinés et délivrés par la communauté de communes comme cela se pratiquait dans l'ex-communauté de Causse Vézère et à la ville de TERRASSON et non plus par les services de l'État qui se déchargent dans ce domaine comme dans d'autres. Le contrôle des documents produits lors du dépôt des permis de construire et le conseil de base continuera cependant à être assuré en mairie.

La principale conséquence de l'élaboration du PLUI est qu'il va donc remplacer dès sa validation notre carte communale. Or, ce qu'il faut savoir, c'est que chaque fois qu'un nouveau document d'urbanisme est mis en place, les zones constructibles fondent comme neige au soleil. Cela s'est vérifié entre nos deux cartes communales, c'est à dire celle de 2008 qui a été cassée par le tribunal administratif mais qui comprenait beaucoup plus de zones constructibles que la dernière validée en 2013 et confirmée par le tribunal.

En effet, les organisations agricoles se plaignent de la disparition, en FRANCE, tous les huit ans de l'équivalent de la surface d'un département affecté aux zones constructibles aux dépens des zones agricoles ce qui explique cette réduction des zones à bâtir.

En d'autres termes, rien ne dit que les zones actuellement constructibles de la carte communale en vigueur le seront encore demain avec le PLUI. Un conseil donc, il vaut mieux tenir que courir et peut être vendre un terrain classé aujourd'hui à bâtir qui pourrait se retrouver en zone agricole demain.



En matière de fiscalité et de recettes, la communauté a adopté le système de la « Fiscalité Professionnelle Unique » qui aura pour conséquences :

- De transférer vers la communauté de communes la fiscalité profitant aux communes et versée par les entreprises soit pour 2016 : 40 090 € pour notre commune et provenant de la CFE essentiellement (ex taxe professionnelle + CVAE et diverses autres taxes mineures).

Par la suite, la communauté reversera aux communes la somme qu'elles encaissaient précédemment sous déduction du coût des transferts de charges des communes vers la communauté. Le produit 2016 ainsi reversé aux communes n'évoluera plus et la communauté conservera pour elle les suppléments de fiscalité professionnelle provenant des entreprises nouvelles s'installant dans chaque commune de même que les revalorisations annuelles, environ 1 %, décidées par le parlement.

En parallèle, les taux communaux de CFE se rapprocheront du taux moyen intercommunal, de l'ordre de 25 % par le jeu d'un lissage sur douze ans soit une hausse progressive pour les communes comme LE LARDIN qui sont en dessous de ce taux moyen et une baisse échelonnée pour celles qui sont au-dessus comme TERRASSON. La commune de PEYRIGNAC est très proche de ce taux moyen de sorte qu'il n'y aura pas de conséquences à ce titre.

L'intérêt principal de ce dispositif pour la communauté est de lui permettre d'accroître sa dotation globale de fonctionnement de l'ordre de 330 000 € pour 2017 et les années suivantes sachant que, parallèlement, les communes verront certaines de leurs dotations diminuer étant précisé que la communauté de communes s'est engagée à compenser ce manque à gagner estimé pour PEYRIGNAC à 5 397 € et correspondant à la part majoration de la dotation de péréquation. Pour information, la commune a déjà perdu la CFE de la zone des Chasselines transférée à la communauté soit de l'ordre de 7 000 €/an.

A la longue, à force de diminutions de nos dotations il ne nous restera que nos yeux pour pleurer et il sera bien difficile de boucler nos budgets et surtout de dégager des excédents pour investir.

D'autres transferts de compétence en perspective des communes vers la communauté.

Pour bénéficier des suppléments de DGF (dotation globale de fonctionnement), outre l'obligation d'opter pour la FPU comme indiqué ci-dessus, la communauté doit prendre un maximum de compétences pour atteindre si possible la DGF bonifiée, sachant que certaines sont déjà exercées ou le seront au premier Janvier 2017 et d'autres progressivement :

- Aménagement de l'espace, Urbanisme, schéma de cohérence territoriale, PLUI au 01/01/2017
- Action de développement économique, zones industrielles, commerciales etc (en vigueur)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
 - Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers (en vigueur)
 - Le tourisme et l'office du tourisme (en vigueur)
 - Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH : en vigueur)
 - Protection et mise en valeur de l'environnement, actions de maîtrise de la demande d'énergie.
 - Politique du logement et du cadre de vie
 - Construction et gestion des équipements culturels, et sportifs d'intérêt communautaire.
 - Action sociale d'intérêt communautaire (en vigueur)
 - Création et gestion des maisons de services aux publics
 - Assainissement ; eau potable (en voie d'extension / ANC seulement)
 - Aménagement numérique
 - La gestion des milieux aquatiques (GEMAPI)

INFORMATIONS DIVERSES



Ordures ménagères (Bis) : Il est fréquemment constaté que des encombrants et objets de toutes sortes sont posés à côté des containers alors qu'ils sont destinés au centre de traitement de CONDAT. Dès lors qu'ils sont dans votre véhicule, autant les transporter au centre destinataire sans obliger les employés communaux à les recharger.

Il est donc rappelé en tant que de besoin que la déchetterie est ouverte les Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mardi matin de 9h à 12h puis fermée l'après-midi.



Divagation d'animaux domestiques : Il s'agit d'un problème récurrent dont se plaignent nombre d'habitants et qui a été maintes fois évoqué dans nos bulletins. La multiplication des chats errants conservés par les propriétaires qui ne s'en occupent plus après leur naissance et qui envahissent le voisinage pour se nourrir constitue la source de nuisances la plus dérangeante. Il existe pourtant des méthodes pour éviter la reproduction de ces animaux qui perturbent le voisinage, il suffit pour cela de consulter son vétérinaire.



Entretien des talus :

❖ **Talus en remblai :** Selon les principes posés par la jurisprudence des tribunaux, les talus en remblai, c'est à dire ceux qui soutiennent la voie publique, sont considérés comme appartenant à la voie publique et l'entretien incombe à la collectivité.

❖ **Talus en déblai :** c'est à dire ceux qui dominant la voie, ils appartiennent aux riverains et l'entretien notamment en cas d'éboulement incombe donc auxdits riverains. Qu'on se le dise ...



Entretien des tombes : Après l'enquête d'usage menée pendant quatre ans dans les règles, nous avons récupéré dix concessions qui n'étaient plus entretenues.

Par ailleurs, pendant la période précédant la Toussaint, les employés communaux ont dû nettoyer un certain nombre de tombes qui ne reçoivent plus de visites.

Un appel est donc lancé aux familles pour qu'elles assurent un entretien minima des sépultures et éviter ainsi leur reprise.



Site internet de la commune : Nous vous rappelons que le site internet de la commune existe et nous vous invitons à le visiter (www.mairie-peyrignac.fr) et notamment la rubrique : Vie locale/Environnement où vous trouverez traités les sujets suivants que nous vous recommandons :

- La réglementation des chiens dangereux
- L'arrêté municipal sur les nuisances sonores et les chiens dangereux
- La réglementation sur les feux
- La lutte contre le frelon asiatique
- Le débroussaillage

Il vous est aussi recommandé à la rubrique : « notre village » l'article sur la « faune et la flore » de la commune et également de découvrir l'album photo.



Inscriptions sur les listes électorales : Si vous avez 18 ans dans l'année ou si vous venez d'emménager, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31/12/2016 : il vous suffit de vous rendre à la mairie afin de remplir un imprimé.



Installation solaire : ça chauffe !!

Sur une année, le système photovoltaïque installé au gymnase a produit 39 576 kw d'énergie électrique pour un rapport de 25 742 €.

Pour information, l'annuité d'emprunt (capital et intérêts) qui représente l'essentiel de la dépense, est de 15 450 €, ce qui laisse quelques liquidités.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



« Réalités » de la rentrée scolaire : Lors du dernier bulletin municipal de Juin faisant suite au conseil d'école de fin d'année scolaire 2015/2016, nous avons annoncé à la rubrique « perspective de rentrée » du bulletin des effectifs de rentrée de 56 élèves. Est-ce la chaleur estivale qui a fait fondre les effectifs qui n'étaient plus que, en Septembre, de 49 élèves sur les 3 classes du RPI suite notamment au transfert d'élèves de deux familles vers St RABIER pour des motifs futiles outre quelques autres départs non expliqués. Nos messages d'alertes des bulletins précédents n'émeuvent pas grand monde en fait. En d'autres termes, la situation est grave notamment dans le contexte actuel et surtout à venir ou il est prévisible que les fermetures de classes s'accroîtront surtout après les échéances électorales.

L'arrivée de quatre nouveaux élèves en Janvier permettra seulement de « colmater les brèches ». Comme il nous appartient de prévoir l'avenir avec nos collègues de CHATRES, nous avons réactivé les discussions en cours avec nos collègues de BEAUREGARD et du LARDIN dont les effectifs sont également stationnaires ou en baisse afin d'organiser un RPI à plus grande échelle ce qui constitue la seule perspective à laquelle ont recours actuellement nombre de RPI du département.

L'inspection primaire de SARLAT suit notre démarche et en approuve le principe dans la perspective d'un regroupement effectif dans deux à trois ans.

L'organisation du RPI : A la rentrée, les effectifs de Grande section au nombre de 14 ont été répartis entre PEYRIGNAC et CHATRES soit pour le cycle 2 de PEYRIGNAC : 14 élèves avec 7 en grande section, 3 en CP, et 4 en CE1.

Compte tenu de ces trois niveaux et à la demande de Mr CONGY, nous avons détaché Fanny LACOSTE afin d'encadrer le matin, pendant une heure et demie, les enfants de grande section et augmenté ainsi son temps de travail.

- Le cycle 3 compte 17 élèves dont 8 en CE2, 5 en CM1 et 4 en CM2.

- Les effectifs de CHATRES sont de 18 élèves dont 3 en petite section, 9 en moyenne section et 6 en grande section.

On se rassure comme on peut en évoquant le nombre de naissances en 2016 à PEYRIGNAC, à savoir : 14 !!

Les activités périscolaires : Deux cycles ont été organisés au premier trimestre : l'un de la rentrée aux vacances de Toussaint et le second de Toussaint à Noël. Sous l'égide de Nadia et de Fanny qui anime chaque soir un groupe qu'elle fait profiter de ses multiples talents, avec le concours de bénévoles fidèles et d'intervenants extérieurs compétents, nous disposons d'une équipe désormais bien rodée qui dispense des thèmes variés et permet ainsi de découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

Nous nous limiterons à indiquer les activités proposées et les noms des intervenants.

Activités périscolaires du 01/09 au 19/10/2016 de 15h30 à 16h30 :

Le lundi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Torchons à décorer : Fanny, Nicole, Colette*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Anglais : Clare REYNOLDS & Annie NORBELAT

Le jeudi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Impro « Théâtre » : Emilie PELTIER & Nadège CLUZEL*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Décoration boutons : Fanny & Anne-Marie DELTEIL

Le vendredi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Activités extérieures : Fanny & Nicole*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Gestes premiers secours : Pompiers du Lardin & Colette
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Multisports : Alain ROULAND & Samuel PEREIRA

Activités périscolaires du 03/11 au 16/12/2016 :

Le lundi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Anglais : Clare REYNOLDS & Annie NORBELAT*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Attrape rêves : Fanny, Nicole, Colette

Le jeudi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Bonhomme de neige : Fanny, Arlette*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Dessin : Samuel PEREIRA & Anne-Marie DELTEIL

Le vendredi : *Classe 1 (GS-CP-CE1) : Pâtisserie : Fanny & Colette*
Classe 2 (CE2-CM1-CM2) : Hand : Eloi BARILLON & Marie-Lyse LAGARDE

L'aide aux devoirs fonctionne à merveille à la satisfaction des enfants, des enseignants et des parents, chaque lundi soir et jeudi soir. Deux groupes ont dû être créés par niveau compte tenu du nombre d'enfants concernés.

Nous faisons à nouveau appel aux bonnes volontés au moins un soir par semaine pour soulager les intervenants.

LA VIE ASSOCIATIVE



La bibliothèque a le vent en poupe

Deux ans déjà qu'Annie et Brigitte ont pris les rênes de la bibliothèque communale. Leurs efforts sont récompensés par une augmentation du nombre de lecteurs et de participants aux animations proposées.

Ainsi, la désormais traditionnelle dictée du Certificat d'études a vu en octobre dernier, 18 « candidats » plancher sous la houlette de Christian dont la diction et la bienveillance sont toujours fort appréciées. Une phrase éliminatoire départagea les ex-aequo. Kémo Manière, section jeunes, et Madame Chouzenoux, section adultes, ont remporté les 1^{ers} prix. Après l'effort, le réconfort : un goûter a clôturé ce sympathique moment.

La prochaine dictée aura lieu le samedi 4 mars 2017, à 15 heures. À vos agendas!

Depuis la rentrée scolaire, la bibliothèque accueille les lundis et jeudis de 16h30 à 17h une partie des enfants fréquentant la garderie. En effet, ces jours d'aide aux devoirs, les enfants sont nombreux au moment du goûter. Ils sont donc répartis entre la garderie et la bibliothèque où ils consultent et empruntent spontanément albums jeunes, bandes dessinées, petits romans et documentaires.

Deux expositions sur le thème de la bande dessinée seront présentées à la salle des fêtes du

samedi 6 mai 2017 au dimanche 14 mai 2017 : « Anuki, le petit indien » apprentissage de la BD en direction des scolaires et « Patrick Sobral, planches originales » pour le grand public. Une rencontre-dédicaces avec les auteurs sarladais Félix et Bigotto est également programmée à cette occasion mais la date exacte reste encore à définir.

La bibliothèque est ouverte le lundi et jeudi de 14h à 17h et le 1^{er} samedi du mois de 15h30 à 17h30. L'inscription est gratuite. Vous pouvez demander des livres que vous souhaiteriez emprunter et l'équipe essaiera de vous les procurer auprès de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Périgueux.

Mail : biblio.peyrignac@orange.fr



Le club des Aînés

Le Club de l'Amitié poursuit son chemin avec toujours le même esprit amitié, convivialité et bonne humeur.

Après deux mois de vacances en juillet et août, nous avons repris le collier.

Du 10 au 16 septembre : voyage de 7 jours en Ardèche, découverte de cette région magnifique avec un hébergement confortable au village de vacances de Vogüé. Gorges de l'Ardèche, l'Aven d'Orgnac, la Grotte Chauvet ...Satisfaction de tous les participants.

Mercredi 5 octobre : Rassemblement de Générations Mouvement de Dordogne, nous nous retrouvons près de 700 aînés à la salle Anatole France à Bergerac pour un sympathique repas animé et convivial, apprécié de tous.

Samedi 15 octobre : loto de la solidarité au profit d'œuvres caritatives et des enfants des écoles. Nous avons eu une participation réduite qui a limité notre don à 300€ au Téléthon, Restos du Cœur et au financement du spectacle de Noël des enfants du groupe scolaire.

Dimanche 5 novembre : notre traditionnel repas châtaignes et vin nouveau, grand cru de Peyrignac, a battu son record de 106 convives, ce dont nous nous félicitons. Merci à tous les participants et organisateurs avec un plus aux cuisinières.

Mercredi 23 novembre : nous sommes allés à la cordiale invitation du Club de Ladornac qui, comme chaque fois, nous accueille chaleureusement avec amitié pour un après-midi dans la bonne humeur. Nous les remercions.

Nous terminons l'année en préparant 2017 avec toujours le même enthousiasme et en espérant que de nouveaux adhérents viendront se joindre à nous pour partager nos activités diverses et variées. Le club ouvre une section "Marche Tranquille Ensemble" et une section "Tricot" - Avis aux amateurs, inscrivez- vous.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite des activités réalisées, meilleurs vœux à tous, bonne santé – BONNE ANNEE A TOUS



Le Comité des Fêtes

Comme les années précédentes depuis quinze ans, le comité des fêtes a animé tout au long de l'été les marchés de producteurs du Vendredi soir. La formule et l'équipe sont bien rodées de sorte que le nombreux public de fidèles pour l'essentiel a pu retrouver l'ambiance et la convivialité recherchées.

A la lecture des comptes et de la consommation de frites et de « liquides », il s'avère que la fréquentation n'a pas diminué à la différence de ce qui a pu être constaté sur d'autres sites, mais il est vrai que l'organisation des festivités et le professionnalisme des bénévoles sont des atouts appréciables. La crise aviaire a pu être contournée grâce à la présence d'un producteur qui disposait de suffisamment de produits en conserves.

On vous donne donc rendez-vous à l'année prochaine à partir du 14 juillet, dès lors que les

vacances scolaires sont tardives, en vous précisant que compte tenu de la tâche assurée, il est toujours recherché de nouveaux bénévoles pour pouvoir mieux se répartir le travail. D'autre part, n'hésitez pas à communiquer auprès de vos proches afin d'assurer la notoriété des marchés. L'été s'est terminé avec la fête votive qui a accueilli un bon nombre de participants pendant les deux jours notamment aux manèges, autos tampon, motos électriques, quads et surtout au feu d'artifice qui a été tout particulièrement apprécié. Cette année, c'est un artificier de SAVIGNAC LEDRIER, l'entreprise « AUTERIE Artifices » qui a pris le relai de l'entreprise BREZAC dont les structures ont changé.

En cette fin d'année, le comité des Fêtes a pris l'initiative de réunir les autres associations afin de procéder à l'achat et l'installation de sapins, guirlandes et illuminations en centre bourg. Le résultat est tout particulièrement réussi et on ne peut qu'insister pour que toutes les associations se sentent concernées, travaillent, et ensuite ... mangent ensemble et créent des liens.



Model Club'24, aéromodélisme

Voilà déjà 5 ans que le club d'aéromodélisme s'est créé sur la commune de PEYRIGNAC et, pour des raisons de sécurité à cause des habitations, le club a du louer un terrain où les habitations sont moins importantes, à savoir au Grand Coderc à ST RABIER.

Le président, Gilles CRON, son épouse et toute son équipe de passionnés d'aéromodélisme, seront heureux d'accueillir des nouveaux adhérents ! Contact : 06 25 09 45 93.

L'ambiance est au beau fixe et le club vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations de 2017 que vous trouverez sur la fiche jointe au présent bulletin où sont recensées les festivités des associations communales.



Handball Club Vallée Vézère

Un début de saison très encourageant !

Suite aux différentes actions menées par les dirigeants et les services civiques, les effectifs jeunes se sont bien étoffés et cela a permis la création de 3 nouvelles équipes (-13 filles, -15 filles et - 15 garçons) inscrites en championnat départemental. Les résultats sont très encourageants puisque nos – 11 mixtes et -15 garçons terminent premiers invaincus de leur championnat.

Concernant les équipes filles qui viennent de se créer, quelques victoires ont été au rendez-vous mais il faut surtout mettre en avant les progrès effectués en quelques mois. La deuxième partie de saison s'annonce très prometteuse avec des jeunes motivées et assidues.

Pour les Seniors garçons, l'entente avec Sarlat a été reconduite cette saison et même élargie en incluant les seniors filles. Cela permet aux deux clubs de maintenir les équipes premières en Région et de faire évoluer les équipes 2.

En effet, Les Cro-keuses qui avaient fait une saison dernière exceptionnelle, ont pu accéder à la poule haute en septembre et intégreront le championnat **pré-région bi-départemental** dès janvier 2017. Les Cro-Magnons terminent 2^{ème} du classement ce qui leur permet d'évoluer en **excellence départementale** sur cette seconde phase.

Notre équipe loisirs mixte s'est aussi agrandie avec l'arrivée de 8 nouveaux membres ce qui permet de doubler l'effectif.

Grâce à la participation financière de la fédération française de handball, le club a pu aussi reconduire l'emploi de 2 jeunes en service civique.

Nous continuons à recruter dans toutes les catégories, en championnat ou en loisir, débutant ou confirmé et les bonnes volontés sont toujours les bienvenues!

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

- le site internet du club : handball-club-vallee-vezere.clubeo.com
- la page Facebook : Handball Club Vallée Vézère - HBCVV
- par téléphone au 06 26 52 31 65



C'est avec un nombre croissant d'adhérents et un bureau modifié que l'Amicale Laïque a commencé cette nouvelle saison.

Delphine GRANGEON succède à Valérie GIRARD qui a assumé la fonction de trésorière avec fidélité, qu'elle en soit remerciée.

De nouvelles activités sont proposées cette année :

- *Dessin* : animé par Samuel PEREIRA le samedi matin
- *Basket* : à l'initiative de Samuel ROULAND (05.53.50.93.02). Activité loisir, les lundis et vendredis, qui a repris après de longues années d'interruption.

Activités qui perdurent :

- *Gymnastique* : animé par Sylvie BLONDEL (06.79.81.63.69) le mardi de 19h30 à 20h30
- *Zumba* : mercredi de 18h30 à 19h30. Contact Nathalie MANIÈRE (06.64.10.97.42)
- *Badminton* : animé par Claire LIOU (05.53.42.26.10) le lundi de 18h45 à 19h45
- *Théâtre* : Adultes, animé par Jean-Marc LABARBARIE (06.70.17.09.31)
Ados, animé par Valérie (06.51.24.89.17) et Virginie (06.67.43.74.74)
Enfants, animé par Claire
- *Danse* (enfants) : animé par Céline BARDET (06.89.04.06.14) et Mélina MEECKEL (06.30.43.17.06) le mercredi de 17h00 à 18h00

Journée Halloween du mercredi 02 novembre : Moment de détente et de convivialité avec les enfants. Fabrication de soupes et de muffins, déguisements, maquillages et quête de bonbons dans les rues de Peyrignac.

Marché de Noël du samedi 10 décembre : Visite du Père-Noël, ballades en poney, présence des animaux de l'association 'Une Nouvelle Vie', crêpes et vin chaud. Merci aux parents qui ont fabriqué les gâteaux.

Manifestations à venir :

- Dimanche 15 janvier : après-midi jeux
- Dimanche 19 février : sortie à la Cité de l'Espace à Toulouse sur réservation avant le 15 janvier auprès de Valérie GIRARD (06.51.24.89.17)
- Samedi 11 février : loto des écoles à 20h00 à la salle des fêtes

Retenez ces dates ! Nous rappelons que tout adhérent à l'amicale peut apporter sa contribution et donner un coup de main, les membres du bureau se retrouvent souvent seuls à assumer beaucoup de tâches.

Merci de saisir le message et joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

ETAT CIVIL

Naissances

Nom	Prénom	Date de naissance
MAISONNEUVE	Chloé	29/03/2016
ROSA-SENTINELLA	Clarence Gérard Stéphane	06/05/2016
LASCAUX	Marceau	08/05/2016
GRASSART	Adèle Madeleine	18/05/2016
ROGER	Alicia Nicole	23/05/2016
SERRA	Marceau Jami	10/07/2016
LAGORCE	Lola	19/07/2016
GAUJOUS	Colyne Nathalie Nicole	14/08/2016
GAUJOUS	Emy Ingrid Johanna	14/08/2016
DETRIEUX	Alban Aïssa Maurice	26/08/2016
BADAoui	Aymir	03/09/2016
MAGNERON	Mila Suzanne	08/10/2016
MITTOU CHOZAS	Sohen	11/11/2016
CHASTRUSSE	Yannis	15/11/2016

Mariages

Nom	Prénom	Date de l'évènement
VIEULES CHAUFFOUR	Bruno Michel Céline	12/03/2016
DA SILVA PERTUIS	Yannick Aimé Emilie	20/08/2016

Décès

Nom	Prénom	Date de décès
BOUCHERON épouse Tignac	Claire Georgette Amélie	29/09/2016
ANTONINI épouse Breuil	Maria	14/10/2016
LUGOT	Christian Georges	22/10/2016
BRASME	Benoit Auguste Louis Joseph	23/10/2016
CHALARD épouse Dubreuil	Georgette Marthe	11/11/2016
MANCINI	Albert	12/11/2016
HAMMERER veuve Lagorce	Marie-Madeleine	05/12/2016
DUBREUIL	Edmond	17/12/2016

Aéromodélisme - Vols d'essais sur le terrain de Mr BOISSIERE Roland pour le meeting de mai 2017



Le Club de quad en sortie

Les adhérents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017





Les Compagnons Réunis
Fédération
de Monuments Historiques

Georges LAFAYE
Gérant

ZA "Les Chasselines"
24210 LA BACHELLERIE

Tel : 05 55 91 98 31
Fax : 05 55 91 98 32
Port : 06 98 48 98 33

Pizzeria - Resto - Café concert



Le marquee
Pizzeria - Resto - Café concert

Chemin de la Nuelle 24210 Peyrignac

05 55 91 98 31



CELINE

Coiffure à domicile

Tél. : 06.89.04.06.14

24210 PEYRIGNAC

www.coiffeuse-domicile-dordogne.fr/

AU TARAVELOU

Vendredi midi : repas à thèmes

Repas de groupe toute l'année

Bar - Restaurant

24210 Peyrignac

06 22 09 61 41 / 05 53 50 80 99



Tél. : 05 53 50 63 39



Porcelaine et objets publicitaires

Jean-Charles GRANCHAMP

Tél. : 06 09 03 06 49

Site internet : <http://popcom24.fr>

24210 PEYRIGNAC

EPICERIE PEYRIGNACOISE

Laëtitia REY



Epicerie –
Produits frais
Pain – Gaz - Tabac
Livraison – Presse



Point Poste
24210 PEYRIGNAC



Tél. : 05.53.50.70.19



Ambulance Vsl Taxi

Route de Robinson

Lieu dit les Magoberts **Tel: 05 53 50 20 17**

24210 PEYRIGNAC

ROULAND Daniel

Tous travaux de plâtrerie
Maçonnerie - Peinture

Artisan



Portable : 06.09.87.44.19

La Bonnelle - 24210 PEYRIGNAC

SARL ROULAND



Menuiserie Electricité Placoplâtre Isolation

24210 PEYRIGNAC

Port. 06 22 19 41 97

sarlrouland@yahoo.fr



Peyrignac Dordogne Périgord

Location et vente chalets, mobil home

Parcelle à l'année

Repas de famille avec hébergement

Ouvert à l'année

Tél. : 05.53.50.57.73



Panneaux, Enseignes,
Lettrage, Découpe
Numérique, Cartes de visite,
Flyers, Décor véhicules...
Créations tous supports

06 81 95 86 07

La Brousse - 24210 PEYRIGNAC
www.signea.fr - signea24@orange.fr